



FORUM CULTUREL EN CŒUR D'HÉRAULT

Présence de la culture en milieu rural

Document de synthèse

Vendredi 30 mai 2008

Prieuré Saint-Michel-de-Grandmont
Soumont • Hérault



Sommaire

| | |
|---|---------------|
| Éditoriaux | pages 3, 4, 5 |
| Développement culturel et développement des territoires : objectifs partagés | page 6 |
| 1 • Les notions de culture et de ruralité | page 6 |
| 2 • Acteurs culturels, élus, publics : quelles attentes ? | page 8 |
| 3 • Développement culturel et développement des territoires | page 11 |
| | |
| Table ronde : outils et acteurs institutionnels | page 13 |
| 1 • Prise de la compétence culturelle par les Communautés de Communes | page 13 |
| 2 • La relation entre l'élu et le technicien | page 13 |
| 3 • La place de l'artiste et des associations locales | page 14 |
| 4 • Le rôle possible des Pays | page 14 |
| 5 • Contraintes et défis de la ruralité | page 14 |
| | |
| Débat : qu'est-ce qu'un spectateur en milieu rural ? | page 15 |
| | |
| Contacts | page 16 |
| | |
| Remerciements | page 17 |

Éditoriaux

En ouvrant les portes du Forum Culturel du Cœur d'Hérault à l'association Réseau en scène Languedoc-Roussillon, le Pays Cœur d'Hérault a fait preuve de sa volonté de tisser des liens vers les professionnels du spectacle vivant. Il nous a offert un signe fort : le désir de mettre en commun nos énergies au service d'objectifs partagés.

À l'heure de faire le bilan de la journée du 30 mai 2008, fruit d'un projet commun avec l'association Les Tas d'Urgence et le Pays Cœur d'Hérault, comment ne pas se féliciter qu'un si grand nombre d'élus, de techniciens et d'acteurs culturels de tous horizons ait participé à cette journée et soit venu partager les projets de nos territoires, échanger des points de vue et apporter leur enthousiasme aux débats.

Soucieuse de promouvoir une culture professionnelle de qualité dans le champ du spectacle vivant, Réseau en scène Languedoc-Roussillon porte une attention particulière à la diffusion sur l'ensemble des territoires, afin de faciliter l'accès de chacun à la culture. Elle est attentive aux actions menées par le tissu des acteurs locaux dans le spectacle vivant et met à leur disposition des aides leur permettant d'accueillir plus facilement des œuvres repérées en région, dans des conditions professionnelles.

La "présence de la culture en milieu rural" pose question dans un contexte qui n'est pas facile, mais la fréquentation remarquable de cette journée est un signal qui nous permet d'être plus optimiste concernant l'avenir de la démocratisation culturelle. Le renforcement du rôle des collectivités locales, Pays ou Communautés de Communes, la prise de compétence culturelle par bon nombre d'entre elles, apporte un soutien de poids au travail de développement des publics, de l'offre culturelle, voire des infrastructures.

En replaçant les artistes au cœur des projets, les territoires ruraux lui rendent sa place dans la "cité". Ils offrent les possibilités d'un échange, d'un partage, d'une vraie médiation culturelle entre les habitants et les artistes.

C'est cette richesse qui nous conforte dans l'idée de poursuivre le travail de diffusion des œuvres repérées par les professionnels du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon et d'améliorer encore leur circulation sur l'ensemble de nos territoires.

Yves LARBIU

Président de Réseau en scène Languedoc-Roussillon



Le Pays Cœur d'Hérault, en partenariat avec Réseau en Scène Languedoc-Roussillon et l'association Les Tas d'Urgence, a eu le plaisir d'organiser la deuxième édition du Forum culturel en Cœur d'Hérault le vendredi 30 mai dernier.

La journée a été articulée de conférences, tables rondes, témoignages et ateliers, autour de la présence d'intervenants divers et de la problématique « *Présence de la culture en milieu rural* ».

Près de 180 personnes se sont retrouvées au Prieuré St Michel de Grandmont, magnifique lieu patrimonial du Cœur d'Hérault, pour partager ce temps d'échanges. Je tiens à vous remercier d'être venus si nombreux.

Mes remerciements vont également à nos partenaires dans l'organisation de ce Forum, Réseau en Scène Languedoc-Roussillon et l'association Les Tas d'Urgence, ainsi qu'aux partenaires publics et privés qui ont soutenu cette action. Je me félicite d'ailleurs de la présence des financeurs publics (Région Languedoc-Roussillon, Conseil Général de l'Hérault, DRAC Languedoc-Roussillon) et des élus locaux, signe de leur intérêt pour la culture en milieu rural et pour les actions que nous menons.

Le Pays Cœur d'Hérault, qui couvre un territoire de 77 communes frontalier à celui de Montpellier et du Biterrois, a développé un projet de territoire pour apporter de la cohérence et accompagner les collectivités. La culture est y tout de suite apparue comme un élément majeur et transversal car elle fait partie de notre façon de vivre, de notre identité et de notre patrimoine : elle est facteur de développement économique, mais surtout d'épanouissement individuel et de lien social. C'est un élément de notre stratégie retranscrit dans la charte de Pays.

Notre territoire rural revendique l'accès à une culture de qualité pour tous. Il faut pour cela des équipements publics, mais aussi de l'action culturelle, de la diffusion et un soutien à la création. Depuis quelques années, ce pays connaît en effet de profonds bouleversements sociologiques et on assiste aujourd'hui à de nouveaux besoins et à un foisonnement d'initiatives culturelles.

Cette richesse est pourtant encore à qualifier et à structurer. Une mission de développement culturel et patrimonial a ainsi été créée au sein du Pays, avec pour objectif principal d'élaborer un Schéma directeur de développement culturel qui permettra de structurer et de coordonner les actions, ainsi que d'envisager la création d'un Pays d'Art et d'Histoire. L'Agenda Culturel du Pays, paru en 2006 et sorti début juillet sous son 10^{ème} numéro, permet d'ailleurs déjà de valoriser la vie culturelle intense que connaît ce territoire...

... un territoire avec un cœur qui bat, avec un développement qui lui est propre, et qui vise à un épanouissement de la femme et de l'homme.

Louis VILLARET
Président du Pays Cœur d'Hérault



Pour dresser en quelques lignes un bilan du Forum Culturel 2008 du Pays Coeur d'Hérault, il nous semble opportun de revenir sur les raisons qui ont poussé à notre participation. Comme beaucoup d'associations / d'acteurs, la question de la pérennité de nos actions, de nos projets, est posée et se pose encore, notamment avec la possibilité d'avoir, ou non, la possibilité d'avoir un animateur permanent. Ce questionnement ne nous est pas propre et dépasse largement le cadre du monde rural. Il tient à la fois aux volontés politiques locales qu'aux collectivités territoriales et, évidemment, au savoir-faire propre des membres de l'équipe. Simplement, il se pose avec plus d'acuité sur ces territoires que dans des zones urbaines où l'offre culturelle est largement présente et existe de manière professionnelle et durable.

Si la/les réponse(s) ne pouvait/aient se trouver à Soumont, c'est ce type d'interrogation qui nous y a mené. Pourtant, nous osons penser qu'en contribuant au forum, tant sur la formulation du contenu, le choix des intervenants, mais aussi l'organisation générale du forum, nous avons donné à voir une part plus théorique de ce qu'est Les Tas d'Urgence, de ce qui nous meut, de l'intérêt et du pourquoi de nos projets. Ce qui a contribué, avec d'autres dynamiques, à être plus soutenu cette année, permettant d'entrevoir une autre issue à notre association, à nos projets.

Pour nous, la meilleure trace de notre présence se situe dans le lien qui s'est opéré entre le Pays Coeur d'Hérault, les Tas d'Urgence et Réseau en Scène. C'est notre association qui a joué les « marieurs », en mettant en présence des acteurs qui n'auraient sans doute pas travaillé ensemble. Au final, cet attelage singulier a existé autour d'un partenariat assez souple dans son fonctionnement tout au long de l'opération et jusqu'à sa réalisation concrète.

Mathieu DARDÉ
Administrateur de Les Tas d'Urgence



Développement culturel et développement des territoires : objectifs partagés,

■ d'après la conférence introductive de Laurent Mazurier

S'agissant d'interroger la présence de la culture en milieu rural, il a semblé essentiel de définir au préalable quel était le champ du propos. Le partenariat original entre le Pays Cœur d'Hérault, Réseau en scène Languedoc-Roussillon et l'association Les Tas d'Urgence nécessitait d'éclaircir ces notions de culture et de ruralité ; des notions qui prêtent parfois à interprétation selon l'endroit où l'on se situe. Puisque l'objectif de cette rencontre était de tisser du lien entre différents facilitateurs de la présence culturelle en milieu rural, il était important de définir au préalable un langage commun.

D'autant que les attentes des acteurs sont plurielles, selon le rôle de chacun dans la chaîne d'intervention. Depuis l'artiste, jusqu'à l'élu, en passant par les techniciens, administrateurs ou médiateurs, le projet commun de développement culturel fait écho à des objectifs parfois divergents mais souvent conciliables - et qui ne peuvent perdre de vue le rapport aux publics.

C'est la raison pour laquelle, ce travail introductif, commandé à Laurent Mazurier, consultant associé du cabinet Objectif Patrimoine, avait pour vocation d'interroger les synergies existantes entre les acteurs du développement culturel, afin de mieux analyser ce qui pouvait les réunir : la volonté de proposer aux publics en milieu rural une offre culturelle de qualité.

1. Les notions de culture et de ruralité

Le travail de définition de Laurent Mazurier ne prétend pas à l'exhaustivité. Il permet de comprendre la diversité des approches tant en matière de culture, qu'en matière de ruralité.

1.1. La notion de milieu rural

Le milieu rural est le plus souvent défini non pas comme entité propre mais en opposition aux unités urbaines. Quand la notion d'unité urbaine évolue, la définition du milieu rural s'en fait donc l'écho. Elle s'est ainsi complexifiée en même temps que le rapport à l'habitat en zone urbaine.

Depuis quelques années, la dynamique du territoire (ce que les habitants en font) est venue intégrer ce travail de définition... En 2003, la D.A.T.A.R. (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale), dans son étude prospective "quelle France rurale pour 2020 ?" distinguait trois ruralités :

- les campagnes des villes situées en zones périurbaines,
- les campagnes rurales dites isolées, où l'activité, principalement agricole, est en déclin,
- les nouvelles campagnes qui ne se développent pas sur un modèle de développement mais selon une dynamique propre.

Cette dynamique de territoire est ainsi fondamentale au moment d'aborder le fait culturel, la sociologie devient alors un outil du diagnostic qui permet de mieux connaître les populations qui le fondent. Laurent Mazurier choisit de citer le Pays Vidourle-Camargue, sur lequel on retrouve :

- des habitants issus de l'immigration,
- des personnes venues s'installer par choix, généralement au moment de la retraite, en provenance de villes,

- des personnes venues s'installer par nécessité, ne pouvant accéder à la propriété qu'en s'éloignant de la ville,
- des personnes venant ponctuellement, mais régulièrement, dans le cadre de leurs temps libre (résidences secondaires),
- et des personnes venant ponctuellement, très irrégulièrement dans le cadre de leurs vacances.

Ces populations portent leur propre définition (et donc leurs propres attentes) du milieu rural, qui va d'un espace à vivre au quotidien à la vision "carte postale" d'un lieu de vacances et de villégiature. Ces publics potentiels, historiques ou nouveaux, possèdent leurs propres référents culturels, des habitus, constituant une hétérogénéité des attentes ou des pratiques.

Gardons à l'esprit quand nous abordons la problématique du développement culturel en milieu rural :

- Un "socle" d'habitants issue de l'économie rurale traditionnelle qui constitue une population ancrée dans ses racines (ce qui ne veut pas dire qu'elle est figée), mais qui évolue aussi vite que les urbains dans ses manières de consommer, de se déplacer, et donc d'appréhender la culture.
- La présence d'une culture spécifique, vernaculaire, souvent menacée mais maintenue par des traditions, des rites spécifiques, des récits...
- Un rapport original à l'espace, en tant qu'espace de peuplement éclaté, compensé par des habitudes de mobilité, qui interroge de manière spécifique la notion de seuil de population. En matière d'équipement culturel, cela fait écho à des impératifs de regroupement de territoires (communes, communautés de communes, pays...).
- De profondes mutations des populations : phénomène engagé depuis plusieurs décennies, avec l'arrivée par vagues successives de néo-ruraux.

N'oublions pas non plus que le Languedoc-Roussillon, par nature, est un témoin privilégié des spécificités et des évolutions de la notion de ruralité.

1.2. La notion de culture

Où commence et où s'arrête la culture ? De quoi parle-t-on lorsqu'on parle de culture ? Si la définition est mouvante, impossible à saisir dans sa globalité, il est néanmoins nécessaire de situer dans laquelle on s'inscrit, au moment d'interroger la question de son développement.

Pratiques amateurs, animation, activités socio-culturelles : l'ensemble du champ des faits culturels sur un territoire est très large et revêt des modalités différentes, parfois complémentaires. Il est légitime pour une collectivité ou une structure administrative tel qu'un E.P.C.I (Établissement Public de Coopération Intercommunale) par exemple d'envisager cette question dans sa globalité. C'est la raison pour laquelle le champ de la coordination pour le Pays Cœur d'Hérault est des plus vastes.

Bien que sensible au développement culturel dans son ensemble, le travail de Réseau en scène Languedoc-Roussillon n'est en revanche pas de défendre l'ensemble du champ des faits culturels. Il s'agit pour l'association de promouvoir la création dans le spectacle vivant et d'encourager la prise du risque artistique ; une culture professionnelle défendue et reconnue par les professionnels du spectacle vivant. Cela sous-entend un travail de repérage, des choix artistiques assumés, la coordination et la recherche de synergies.

Les enjeux des structures se recoupent lorsqu'il s'agit de s'inscrire dans une logique de professionnalisation de l'offre culturelle, via un soutien renforcé des pouvoirs publics notamment. Il devient alors possible de s'appuyer sur la définition par le Ministère de la Culture et de la communication de ce qu'est une action culturelle ; une définition qui, à défaut d'être parfaite, a le mérite d'être structurante.

Ainsi, pour le Ministère de la Culture et de la Communication, une action culturelle appelle :

- une maîtrise technique
- l'inscription dans le champ artistique (c'est-à-dire une connaissance de la lignée dans laquelle s'inscrit un projet artistique et qu'il entend faire évoluer, afin de ne pas refaire éternellement les mêmes choses) ;
- un positionnement dans le champ social, c'est-à-dire une reconnaissance par des pairs (notons que cette définition est aussi l'un des éléments retenue par Richard Wittorski pour définir la notion de professionnalisation, et ce, dans tous les corps de métiers, quels qu'ils soient...)

Pour mémoire, voici la présentation choisie par le Ministère de la Culture et de la Communication sur son site Internet pour définir la notion de Culture :

"La culture est un service public. Elle est aussi un choix personnel pour chacun d'entre nous. L'État doit veiller à la protection d'un patrimoine architectural et artistique qui appartient à tous les Français. Il convient de le rendre accessible au plus grand nombre dans les meilleures conditions. Il lui revient d'encourager la création sous toutes ses formes, d'en préserver la diversité, particulièrement dans un monde qui tend à s'uniformiser sous la pression d'intérêts économiques de plus en plus contraignants. La création est le lieu privilégié de l'expression de la liberté. L'économie de la culture ne saurait être exclusivement soumise aux lois de l'économie. Sa politique, loin de tout esprit partisan, doit s'inspirer de la conviction que la culture est non seulement une source d'épanouissement personnel mais aussi un moyen privilégié pour renforcer la cohésion sociale en donnant à chacun le sens du dialogue et la conscience de partager avec autrui les valeurs fondamentales."
(source : <http://www.culture.gouv.fr/culture/historique/index.htm>)

Cette formulation a l'avantage de simplifier une partie du débat sur la spécificité de l'approche culturelle, ce qui demeure essentiel si on entend commencer sur des bases accessibles.

Parallèlement, la question du cheminement du spectateur vers la culture reste posée, tout autant en ville qu'en milieu rural, de même que la capacité des artistes à rencontrer les publics, mettant en exergue l'importance de la notion de médiation, sur des territoires moins habitués à la présence d'artistes. Le travail d'une association de terrain, telle que les Tas d'Urgence en est un témoignage.

Ainsi peuvent se rejoindre les aspirations de chacun, dans la notion de progression de l'offre culturelle, qui se donne pour objectif une ambition d'excellence, une transcendance. Pour le dire simplement : la mise en place d'une véritable politique culturelle sur son territoire.

2. Acteurs culturels, élus, publics : quelles attentes ?

Il n'est pas toujours facile de réunir les acteurs autour de ce projet commun. Les interlocuteurs et intervenants du champ culturel sont très nombreux et leurs attentes multiples.

2.1. Les attentes des acteurs culturels locaux

Les acteurs culturels locaux, c'est-à-dire les personnes qui font vivre localement la culture (bénévoles, associations, élus ou professionnels de la culture...) attendent :

- un soutien direct au projet par le biais de subventions ou d'aides,
- l'aménagement d'infrastructures pour l'accueil d'une offre plus importante,
- l'aide à la professionnalisation, en luttant contre la précarité et la "débrouille".

Les acteurs locaux revendiquent une présence historique sur le territoire. Ils ont bien souvent porté seuls, pendant des années la vie culturelle de la commune, et de fait reçoivent souvent très mal les politiques culturelles qui ne reconnaissent pas assez le travail des bénévoles et des amateurs. Pour autant, ces acteurs n'ont pas vocation à s'inscrire dans une démarche de professionnalisation. Engager une réflexion sur le développement culturel ne doit en aucun cas se traduire par une rupture avec ce tissu d'associations et de bénévoles, mais elle ne peut pas consister en une institutionnalisation systématique de ces acteurs. Sur les bases de la concertation, le travail de coordination d'un Pays peut ainsi permettre un repérage des structures pouvant être accompagnées dans une démarche qualitative.

Lorsque cette démarche qualitative concerne le spectacle vivant (théâtre, danse, musique, cirque, arts de la rue...), et quand elle se nourrit d'apports professionnels extérieurs et d'une exigence artistique indépendante des logiques territoriales, Réseau en scène Languedoc-Roussillon peut en devenir partenaire.

La multiplicité des partenaires (DRAC, Région, Départements...) est alors un bon indicateur de cette volonté des acteurs culturels locaux de converger vers des propositions culturelles professionnelles de qualité et de s'inscrire dans une logique de circulation des œuvres.

2.2. Les attentes des publics

Les attentes des publics, on le sait, sont multiples. Les pratiques culturelles sont très dépendantes des catégories socio-professionnelles et de la culture d'origine des populations. Depuis la reconnaissance et la valorisation des identités locales, jusqu'au goût développé pour les cultures légitimes, chaque territoire possède son propre contexte originel.

La réflexion sur les publics ne peut pas se calquer sur une approche de type "études de marché" qui consisterait simplement à répondre à une demande, en remplissant des salles, puisque l'objet d'une politique culturelle est justement de développer des pratiques et de nouvelles activités.

Ce travail de développement consiste donc à la fois, à promouvoir des propositions et formes nouvelles et originales, tout en mettant en place les dynamiques d'accompagnement et de pédagogie permettant de faire se rencontrer les œuvres et les publics. C'est là tout l'enjeu et la noblesse d'une politique culturelle que de faire bouger, en incluant dans ses dispositifs des temps de passage, de médiation, pour accompagner le spectateur, le lecteur, le visiteur.

"Souvent, nous entendons : "un spectacle de danse contemporaine, ce n'est pas pour mon public". Mais un spectacle de danse contemporaine, ce n'est a priori pour aucun public. Ce n'est pas inné, ni en ville, ni en milieu rural. Et si personne ne vous donne les clefs de lecture de l'œuvre qui vous est présentée, vous ne pouvez pas recevoir le spectacle que vous voyez. Nous retrouvons ce cheminement collectif et individuel qui doit être un des volets de la politique culturelle." (L.Mazurier)

Du reste, notons que cette approche, qui n'est pas nouvelle, n'empêche pas d'interroger l'accessibilité du propos, la démarche artistique n'étant pas la résultante d'une expression autistique.

Nous ferons nôtres les mots de Serge Chaumier (Arts de la Rue, la faute à Rousseau, L'harmattan, 2007, p 20 et 23) :

"Les professionnels de la culture sont les serviteurs de ceux qui ont quelque chose à nous communiquer, non pour eux-mêmes et leur ego, mais pour nous ouvrir les yeux (...) la réception par des publics non préparés introduits une nouvelle dimension. C'est l'artiste qui bénéficie alors d'une énergie que le confinement dans les cercles étroits de la reconnaissance habituelle annihile."

2.3. Les attentes des partenaires

La réussite d'un projet culturel repose souvent sur la capacité des porteurs de projet à trouver des partenaires, notamment institutionnels. Les nombreuses collectivités pouvant subventionner ou accompagner un projet démultiplient le nombre d'interlocuteurs qui peuvent avoir leurs propres critères d'intervention, leur propre politique. À ce titre, le territoire, et c'est bien naturel, devient très souvent la première clef de lecture du projet.

Or les enjeux d'une commune, d'un département, d'une région peuvent ne pas toujours se rejoindre. Le besoin de coordination se fait alors sentir. De là peuvent se compléter le travail territorial du Pays et de ses partenaires :

Agissant sur un territoire cohérent sur le plan géographique et culturel, le Pays devient un espace de discussion et de convergence pour les institutions qu'il regroupe.

Pour mémoire, rappelons la définition du Pays tel que l'on voulut les législateurs, selon la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADD) du 25 juin 1999, "un Pays est un espace présentant une cohésion géographique, historique, culturelle, économique et sociale".

De son côté, le soutien de Réseau en scène Languedoc-Roussillon quant à lui, pensé dans un souci de transversalité et de circulation des œuvres de spectacle vivant (diffusion sur l'ensemble du territoire régional, travail sur l'interrégionalité...) peut permettre de dépasser certains enjeux territoriaux.

Cela s'explique notamment par le fait que les critères de repérage des œuvres par les professionnels de la diffusion du spectacle vivant sont des critères artistiques, qui ne tiennent pas compte en priorité de leur origine géographique en région.

2.4. Les attentes des élus

Qu'il se sente investi de la chose culturelle ou qu'il se repose sur le travail et l'expertise d'un technicien, l'élu reste le référent incontournable du rapport à l'institution. Or s'il est parfois sensible au développement culturel de son territoire, il n'est pas toujours en capacité de bien appréhender ses modalités. Et cela explique aussi pourquoi les attentes des élus peuvent être si différentes :

- du développement économique,
- de l'attractivité,
- du lien social et intergénérationnel,
- la valorisation d'un patrimoine,
- la professionnalisation de services et d'acteurs,
- et bien sûr l'élargissement d'une offre culturelle,

De fait, la formalisation d'un projet de développement culturel par le biais d'une politique culturelle, induisant des choix, a entre autres mérites de renvoyer au sens même que l'on donne à l'action culturelle.

En milieu rural, quand les moyens sont moins importants et le champ d'intervention culturelle plus vaste, cette réflexion sur le sens de l'action culturelle prend peut-être plus d'importance qu'ailleurs.

3. Développement culturel et développement des territoires : objectifs partagés "Faire de la culture" ou engager une politique culturelle

Laurent Mazurier distingue une opposition de principe entre "faire de la culture" et engager une politique culturelle, nous avons choisi de présenter ce distinguo, in extenso.

"Faire de la culture consiste à soutenir telle ou telle initiative associative, voire à accueillir des initiatives extérieures, pour répondre aux attentes d'un public. Cette formulation n'est pas forcément péjorative. Il peut s'agir d'un petit festival en été pour les touristes, d'une séance de cinéma pour les enfants à Noël, d'un chanteur renommé pour les jeunes ou les anciens, voire du soutien à l'Amicale Laïque pour maintenir ouverte une petite bibliothèque associative, ou un atelier de peintres amateurs. Ces démarches sont riches d'effets induits, mais elles n'engagent pas la collectivité au-delà du montant de la subvention accordée ; il s'agit de maintenir un système existant par un soutien financier. S'engager dans une politique culturelle relève d'une autre logique, plus ambitieuse, plus exigeante. Parler de développement culturel ne peut s'appréhender sans politique culturelle.

Aujourd'hui, les élus locaux s'engagent dans cette voie progressivement pour une multitude de raisons. Parce que l'État est moins présent, parce que leurs électeurs le demandent, certes de manière parfois confuse, informelle,... mais de manière néanmoins tangible. Après des décennies d'évolutions tranquilles, ils exercent leurs responsabilités désormais dans un environnement bouleversé : changements démographiques et sociologiques, changements institutionnels (décentralisation, intercommunalités, Pays,...), changement radical de la donne économique. La culture est l'une des préoccupations nouvelles auxquelles il doit faire face ; ce n'est ni la plus urgente, ni la plus dispendieuse, mais c'est l'une des plus compliquées, qui place l'humain au cœur de toute intervention."

C'est la raison pour laquelle, la question du développement culturel ne peut être négligée, parce qu'elle est une des composantes d'un projet global d'un territoire.

3.1. L'approche territoriale

Le vocable "territoire" est devenu prépondérant au moment d'aborder une politique culturelle, car la question du développement culturel interroge l'échelle crédible d'intervention en terme de bassin de population. La question de l'exercice de la compétence culturelle se pose de manière flagrante aux élus des communes regroupées en communauté de communes. C'est en effet à ce niveau que la situation évolue radicalement depuis quelques années, parce que l'intercommunalité a permis d'exercer des compétences qui ne l'étaient pas avant. L'intercommunalité permet d'atteindre ces seuils critiques de population indispensables à la mise en œuvre d'actions culturelles.

Une communauté de communes éclatée regroupant 5 000 habitants pourra exercer la compétence culturelle avec la même légitimité qu'une commune regroupant la même population. Simplement, la donne sera différente, du fait justement du caractère éclaté du peuplement, et des différences liées à la structure de la population. Au cœur de la politique culturelle en milieu rural, nous trouverons ainsi la question de l'accès physique aux lieux de diffusion culturelle, par exemple, quand le milieu rural interroge de manière originale le lien entre politique culturelle et politique de transport.

3.2. De la culture en tant que moteur d'un projet de territoire

Car définir et mettre en œuvre une politique culturelle en milieu rural invite à réinterroger les dynamiques de son territoire : la capacité à favoriser la mobilité, la capacité à mobiliser les habitants autour d'un projet, la mise en relief de valeurs dans des temps partagés par la population. Elle oblige à mener ses actions dans un souci de concertation permanente, de coordination et d'ouverture vers l'extérieur. Au fond, c'est sans doute la meilleure porte d'entrée conduisant à la connaissance de son propre territoire.

À ce titre, le travail d'un Pays, en lien avec les Communautés de Communes qui le composent, apparaît fondamental ; il peut permettre d'identifier et d'accompagner le travail des associations locales et des acteurs de terrain, véritables chevilles ouvrières de la présence de la culture en milieu rural.

Réseau en scène Languedoc-Roussillon est un partenaire possible des collectivités qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de développement du spectacle vivant. En aidant à la diffusion et à la circulation d'œuvres repérées par le réseau des professionnels, elle se positionne en tant qu'accompagnateur des services culturels territoriaux, dans le champ du spectacle vivant, en lien avec l'ensemble des autres partenaires qu'un tel projet rassemble.

Table ronde : outils et acteurs institutionnels

L'objectif de cette table ronde, faisant suite à la prise de parole des élus, et au travail de cadrage introductif, était de donner la parole aux techniciens, à travers trois regards de praticiens, jugés complémentaires :

- **Maud Paschal, responsable du service culture, à la Communauté de Communes du Pays de Sommières.**
- **Fabien Bergès, directeur artistique d'Humani Théâtre, compagnie chargée de mener la politique culturelle jusqu'en décembre 2006, pour le compte de la Communauté de Communes entre Lirou & Canal du Midi.**
- **Jeanne Lhotelier, chargée de mission culture pour le Pays Lauragais.**

De ces interventions croisées, suivies d'échanges avec le public, voici les lignes de force :

1. La prise de la compétence culturelle par les Communautés de Communes : de l'opportunité de moyens au projet politique

La prise de compétence culturelle par les Communautés de Communes a souvent pour origine une opportunité de moyens, que ce soit vis à vis de l'échelon communal (mutualisation) ou à ceux des échelons administratifs supérieurs (budgets alloués). Ainsi, comme le constate Maud Paschal, la Communauté de Communes du Pays de Sommières s'est saisie de la compétence en 2000, mais ce n'est qu'en 2004 qu'une véritable démarche active s'est enclenchée sur le territoire, avec l'embauche d'une technicienne (chargée de mission). Pour autant, cette initiative ne produit pas tous ses effets quand elle n'est pas suivie d'un véritable projet politique.

"Nous sommes là, techniciens, pour mettre en œuvre un projet politique, une stratégie... sans stratégie on avance dans le flou, sans tableaux de bord, sans pilotage nous ne savons pas comment évaluer notre action ni comment rendre compte auprès des élus..." Maud Paschal

2. La relation entre l'élu et le technicien

Quelle culture, pour quels publics, pour quoi faire ? avec quelles attentes particulières ? Quand la question n'est pas travaillée d'élu à technicien, le retour d'expérience devient impossible, faute d'avoir défini une orientation préalable : une situation de départ. Et quand le Pays n'est pas structuré, la fragilité des initiatives est réelle. Les actions ont du mal à se mener avec une vision sur le long terme. Elles deviennent très dépendantes des changements d'équipe.

Cela pose la question de la relation entre l'élu et le technicien. Au-delà du lien de confiance, la ligne définie par l'élu, grâce au travail du technicien, nécessite d'être inscrite dans des réalisations concrètes, de manière à garantir une continuité de l'action ; continuité d'autant plus nécessaire que le travail sur le champ culturel, en matière de développement, s'inscrit dans la durée.

"C'est un travail de fourmi qui n'est jamais fini (...) mais ça finit par avancer". Henri Cartayrade

3. La place de l'artiste et des associations locales

La place de l'artiste et des associations locales pose la question de la légitimité des acteurs ; la double légitimité d'un travail de terrain et d'une exigence artistique. La question se pose d'autant plus que le territoire rural est souvent un territoire moins institutionnalisé – moins reconnu par l'institution - tant au niveau de ses lieux, qu'au niveau de ses équipes.

"En tant qu'artiste, je me sens un peu comme un immigré (...) depuis les lieux institutionnalisés, on apparaît comme les acteurs des campagnes, y'a un soupçon de défaut d'exigence et d'un autre côté, localement, il y a le soupçon de l'orgueil (...) on est tiraillé tout le temps (...) on a envie d'être compris par les habitants du territoire sur lequel on travaille, mais en même temps, on veut se construire une légitimité professionnelle". Fabien Berges

Pour résoudre ces questions de légitimité, il est important de pouvoir s'appuyer sur des acteurs qui permettent de dépasser les enjeux strictement locaux, sur des territoires élargis (Communautés de Communes, Pays, Département, Région, État...) ou qui peuvent renforcer une légitimité artistique.

4. Le rôle possible des Pays

À ce titre, l'échelon du Pays peut jouer un rôle de coordinateur, comme en témoigne le travail de Jeanne Lhotelier sur le Pays Lauragais, un Pays situé sur deux régions (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) et trois départements (la Haute-Garonne, l'Aude et le Tarn) : "c'est une force, mais des difficultés, il faut gérer les politiques culturelles de chacun, les enjeux de chacun..."

Sur ce point, le témoignage de Marie Crenier (service culture du Pays Corbière-Minervois) permet de comprendre le rôle complémentaire et structurant du Pays :

"Sur le territoire rural sur lequel je travaillais, nous avions une forte demande en spectacle vivant, les associations locales avaient pris le rôle de programmeurs, puisque nous n'avions pas d'équipements, pas de salles de spectacle, pas de chargés de mission culture à l'intercommunalité... (...) quand une enveloppe forfaitaire de 200 000 euros a été proposée par la Région, toutes les associations ont demandé un financement, et face à cette demande, il a fallu définir des critères... (...) après quelques temps, nous nous sommes retrouvés avec une dizaine d'interlocuteurs qui ont joué le jeu et monté une saison culturelle itinérante... trois ont monté un dossier pour aménager un petit lieu de théâtre ; le Pays a proposé ensuite proposé aux Communautés de Communes de signer des conventions avec ces structures repérées ...".

5. Contraintes et défis de la ruralité

Un élu sensibilisé à l'importance de la culture, un technicien motivé et compétent, des artistes mieux reconnus et mieux accompagnés, des échelons administratifs complémentaires, une offre culturelle toujours plus diverse et qualitative : tel est l'idéal qu'ont dessiné les participants à ce débat de la matinée. Pour autant, ils n'en ont pas oublié les contraintes et les défis propres à la ruralité.

Claude Cazalet, élue à la culture à Clermont-l'Hérault explique :

"des communes rurales, il y a peu d'élus volontaires pour s'occuper de la culture... Les élus ont un travail, ils ne sont pas toujours là... convaincre que la politique culturelle est importante, ce n'est pas facile... mettre en place une politique culturelle non plus... il faut un élu convaincu"...

Débat : Qu'est-ce qu'un spectateur en milieu rural ?

La question de cette seconde table ronde, énoncée de manière provocante, avait pour ambition de travailler le rapport aux publics, en bousculant les stéréotypes nichés derrière la notion de ruralité.

Les témoignages choisis permettaient de situer trois niveaux d'intervention, du ponctuel au pérenne, de l'événementiel à l'annuel. Ils interrogeaient aussi le lien de médiation qui existe, sitôt qu'une proposition culturelle investit un territoire, entre les habitants, le projet et les équipes qui le font vivre.

- Sébastien Cabrié, coordinateur du festival "Jazz à Junas".
- Danielle Chavarria, chargée de mission culture à la Communauté de Comunes des Monts d'Orb
- Jean-Pierre Kirscher, secrétaire général "Adda, Scènes Croisées Lozère"

Le temps a manqué pour permettre au public de réagir à sa guise, mais c'est aussi parce que cette question, sur laquelle il faudra sans doute revenir nécessite bien des heures de discussion...

1. Les événements ponctuels en milieu rural

Avant tout, il semble important de préciser que les publics des événements ponctuels en milieu rural (festivals, expositions...) ne sont pas nécessairement les publics résidents. Les événements ponctuels mobilisent des spectateurs venus d'ailleurs pour l'occasion : touristes ou puristes, c'est selon. La capacité pour un événement à toucher les habitants de la commune sur laquelle il se situe est une question fondatrice que rappelle Danièle Chavarria :

"on voudrait travailler plus pour les habitants, mais la manifestation a lieu en été, et les artistes restent seulement quinze jours... (...) il faut un travail de fond plus important".

2. La médiation avec les habitants

Quand ça marche, le constat est encourageant, au-delà des stéréotypes, comme le constate Jean-Pierre Kirscher :

"Quand on parle du spectateur en milieu rural, je suis toujours un peu gêné, y'a pas vraiment de différences (...) en ce qui concerne la Lozère, ce public est ouvert, curieux, d'une générosité extraordinaire...". Cela complète la remarque de Danièle Chavarria : " les habitants sont ouverts, puisqu'ils ne vivent pas dans les sphères où on fait la mode, ils viennent sans a priori (...) c'est un atout, c'est de l'humain à l'humain (...) et je me dis que le public est plus accessible...".

La relation qui se crée, le temps de rencontrer, l'occasion de discuter avec l'artiste de ce que l'on a vu, y compris de le rejeter ou de réagir violemment, constitue l'espace d'une médiation informelle mais réelle. De l'importance d'inscrire son action au-delà de l'événement ponctuel.

3. L'événement ponctuel en tant que moteur d'un travail sur le territoire

L'événement sert alors de point de départ pour un travail à l'année sur le territoire, constituant ainsi une articulation entre temps fort visible et travail de fond, ce dont témoigne Sébastien Cabrié :

"L'association est basée sur un festival et une saison, pour faire que le public du territoire puisse rencontrer le Jazz à un moment ou à un autre".

Cela permet d'investir des lieux habituels mais non légitimés (salles polyvalentes, foyers municipaux...) et de là, travailler en lien avec d'autres associations locales.

4. L'humain, au cœur de la question

À défaut d'avoir parfaitement répondu à la question posée dans le temps imparti, l'ensemble des participants a insisté sur l'importance d'un travail de longue haleine, basé sur la rencontre humaine entre artistes et habitants. Au fond, le spectateur en milieu rural est peut-être, avant tout, un spectateur possible, dont la proximité avec l'événement n'en fait pas pour autant un spectateur acquis.

Contacts

Réseau en scène Languedoc-Roussillon

David IRLÉ

8 avenue de Toulouse • CS 50037

34078 Montpellier cedex 3

04 67 66 90 90

contact@reseauenscene.fr

www.reseauenscene.fr

Pays Cœur d'Hérault

Magali Léon PHILIP

18 avenue Raymond Lacombe

34800 Clermont-l'Hérault

04 67 44 39 74

culture@coeur-herault.fr

www.coeur-herault.fr

Les Tas d'Urgence

Mathieu DARDÉ

Village des Arts et Métiers

34800 Octon

04 99 91 41 53

lestasdurgence@yahoo.fr

www.lestasdurgence.com

Intervenants

Laurent MAZURIER

Objectif Patrimoine

25, Grand'Rue

16320 Villebois-Lavalette

05 45 64 48 03

www.objectif-patrimoine-consultants.com

Jeanne L'HOTELIE

Pays Lauragais

4 place de la Mairie

11320 Montferrand

04 68 60 56 54

culture.payslauragais@orange.fr

www.payslauragais.com

Fabien BERGES

Cie Humani Théâtre

Domaine de Roueïre

34310 Quarante

04 67 93 74 63

humani.theatre@wanadoo.fr

www.humanitheatre.fr

Maud PASCHAL

Communauté de Communes du Pays de Sommières

Parc de L'Arnède

30250 Sommières

04 66 77 70 39

m.paschal-ccps@orange.fr

Sébastien CABRIE

Association Jazz à Junas

1 rue de la Mairie

30 250 Junas

04 66 93 01 59

jazz.junas@wanadoo.fr

www.jazzajunas.asso.fr

Danielle CHAVARRIA

Communauté de Communes des Monts d'Orb

Place Pierre Masse

34260 Le Bousquet d'Orb

04 67 23 78 03

montsdorb@wanadoo.fr

www.montsdorb.com

Jean-Pierre KIRSCHER

Adda Scènes Croisées Lozère

13 Bd Britexte

48000 Mende

04 66 65 75 75

adda.scenescroisees@wanadoo.fr

<http://addascenescroisees.fr>

Aadel ESSAADANI et Claude PICHOT

Institut des Métiers du Spectacle

494 rue Léon Blum

34000 Montpellier

04 67 15 91 41

contact@linstitut.org

www.linstitut.org

Catherine LEMAIRE

Association Eurek'art

BP 94

34190 Ganges

04 67 73 98 40

eurekart@club-internet.fr

www.labelrue.com

Chantal MIRALLES

Les Petits Papiers

BP 58

30110 La Grand'Combe

04 66 30 54 67

lespetitspapiers30@yahoo.fr

Malène DUSSEAU

La Note Bleue

33 Boulevard Anatole France

30100 Alès

04 66 56 59 89

la-note-bleue@wanadoo.fr

Gabrielle BOUQUET

Cinéma Alain Resnais

Rue Roger Salasc

34800 Clermont-l'Hérault

04 67 96 03 95

cinema.resnais@free.fr

www.cinema-alainresnais.net

Remerciements,

Les organisateurs du Forum, Le Pays Cœur d'Hérault, Réseau en scène Languedoc-Roussillon et l'association Les Tas d'Urgence, remercient tous ceux, invités, intervenants et auditeurs, qui ont contribué à la réussite de ce Forum et plus particulièrement :

- Josiane Collerais, Vice-Présidente de la région Languedoc-Roussillon
- Marie Christine Bousquet, conseillère générale du Canton de Lodève
- Jean Trinquier, Président de la Communauté de Communes Lodévois-Larzac
- Emilio Munoz, Maire de Soumont
- François Duval, conseiller théâtre, danse – Drac Languedoc-Roussillon

• Les intervenants :

Laurent Mazurier, Jeanne l'Hôtelier, Fabien Berges, Maud Paschal, Sébastien Cabrié, Danielle Chavarria et Jean-Pierre Kirscher.

• Les animateurs des ateliers :

Claude Pichot, Adel Essaadani, Catherine Lemaire, Chantal Miralles, Malène Dusseau, Thierry Rebuffat et Gabriel Bouquet.

• **Les membres du comité technique** qui ont participé à l'élaboration de la programmation : Pascal Pelloquin (Théâtre de Clermont-l'Hérault), Raphaëlle Usciati (Mairie d'Aniane), Henri Cartayrade (Conseil en développement du Pays Cœur d'Hérault), et Sylvaine Couderq (Charte Lodévois-Larzac).

• et

- Dorine Cerezo et la famille Bec pour leur accueil sur le site
- Les serres de Saint-André-de-Sangonis pour la décoration végétale
- L'Atelier Nomade pour la qualité de sa prestation
- La Communauté de Communes du Clermontais et le Théâtre de Clermont-l'Hérault pour leur prêt de matériel

• *Organisation du Forum Culturel en Cœur d'Hérault et travail de synthèse :*
Magali Léon-Philip, Mathieu Dardé, David Irlé

Réseau en scène Languedoc-Roussillon reçoit le soutien de

